



Paris, le 23 septembre 2020

**Annonces Plan soutien Cinéma par la Ministre de la Culture :
La FNCF se félicite de mesures de grande ampleur
pour sauver le cinéma en salle**

La FNCF se félicite de l'annonce d'un plan d'urgence et de relance ambitieux pour la filière cinéma par Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Culture, lors de son 75^{ème} Congrès à Deauville. Prenant en compte la situation extrêmement critique des salles de cinéma, et plus globalement du secteur tout entier, ces mesures de très grande ampleur vont permettre que toutes les salles de cinéma puissent continuer à accueillir le public pour présenter les films dans toute leur diversité et sur tous les territoires. La Ministre de la Culture a souligné à de nombreuses reprises son attachement au maintien d'un parc de salles diversifié, et l'impérieuse nécessité du relèvement des salles de cinéma et de leur fréquentation, condition sine qua non pour le redressement de la filière toute entière.

Grâce aux annonces d'attributions exceptionnelles via le fonds de soutien du CNC, ainsi que de l'accès à un mécanisme de compensation des pertes d'exploitation, les salles de cinéma espèrent désormais pouvoir surmonter les épreuves qu'elles connaissent jusqu'au retour à une situation économiquement viable, notamment par une offre de films large et diversifiée. En effet, l'absence sur les écrans des films américains et très grand public pèse structurellement sur la fréquentation des salles, malgré la présence de nombreux films français qui rencontrent heureusement leur public. La FNCF remercie d'ores et déjà le CNC et ses équipes de son action déterminée pour la mise en œuvre rapide de ces mesures. Au-delà, les salles de cinémas savent pouvoir compter sur l'appui des pouvoirs publics, tant les conséquences nombreuses de cette crise impacteront profondément notre secteur dans les prochaines années.

Par ailleurs, dans la perspective des textes législatifs en cours d'examen au Parlement, la FNCF en appelle aux pouvoirs publics pour que la filière bénéficie de nouveaux financements structurant de la part des plateformes qui ne doivent pas être les bénéficiaires sans contrepartie de cette crise mondiale. Dans ce cadre, la FNCF sera bien sûr déterminée à dialoguer avec ses partenaires de la profession pour permettre une cohabitation équitable au sein de la chronologie des médias entre les plateformes et les chaînes de télévision. De plus, le renforcement de la lutte contre le piratage doit aussi être une ardente priorité des pouvoirs publics et du Parlement pour protéger les œuvres et notre secteur tout entier.

Cette crise a permis à tous de prendre conscience de la fragilité de notre écosystème structurellement lié à l'activité des salles de cinéma et de la nécessité de le moderniser à terme par la revue générale des aides du CNC sur des sujets aussi divers que les engagements de programmation, les dispositifs sélectifs ou le soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique.

Enfin la FNCF en appelle à nouveau au Gouvernement pour que, dès que possible, en fonction de l'évolution de l'épidémie, les mesures sanitaires applicables aux salles, qui sont les plus restrictives de celles applicables aux établissements recevant du public, puissent évoluer favorablement, notamment en zone rouge.

Trois mois après leur réouverture, les salles de cinémas remercient les auteurs, les producteurs, les distributeurs et éditeurs de films qui ont proposé des films au public, ainsi que les spectateurs qui se sont mobilisés pour venir au cinéma. Elle en appelle à nouveau à toute la filière pour relancer, avec le soutien du CNC, le cercle vertueux de notre écosystème au cœur de l'exception culturelle française.

Contact FNCF : Marc-Olivier Sebbag – 06 80 06 38 22 www.fnCF.org